

PROVERBE ET POLÉMIQUE DANS
LE ROMAN DE LA ROSE
DE JEAN DE MEUN

Le propos, dira-t-on, relève du pléonasme : il n'est de proverbe que polémique. Il existe certes des répertoires, dont certains constitués de date ancienne¹; nous puisons même à cette source le plus fort de nos connaissances sur l'usage médiéval. Mais le répertoire n'est pas l'usage : il consacre l'usage ; il est la transposition du genre, qu'une démarche propre à l'esprit encyclopédique a assimilé à d'autres types de sagesse. Aussi le proverbe est-il devenu le moindre des petits genres didactiques. Il n'empêche : la terre d'élection du proverbe, c'est le dialogue, ou mieux, l'altercation ; c'est ce qui explique que l'enquête menée lors du colloque précédent par Claude Buridant, à travers le corpus des *jeux-partis*, s'est avérée si fructueuse². Convenons toutefois du caractère *étranger au discours* de la locution proverbiale³ : sa fonction est de couper court au débat, d'emporter un jugement à valeur conclusive, de transposer — et ce de manière irrévocable — le niveau même du débat. L'on a insisté à juste titre sur le caractère normatif du proverbe, caractère qui en serait un trait distinctif. Mais ici la norme est rupture : le proverbe fait irruption dans le dialogue, entraînant, lorsqu'il est bien amené, discours et allocutaire en un anéantissement commun⁴.

Le proverbe peut apparaître ainsi comme un cas particulier de la citation, leur fonction à tous les deux étant de modifier, par l'entremise d'une parole étrangère, les rapports de prestige entre les interlocuteurs. Mais alors que la citation renvoie au locuteur, rehaussant de son éclat une science empruntée, le proverbe porte sur l'allocutaire, qui est mis en

demeure de *nier*. D'où son caractère agressif. Car le savoir proverbial est un savoir minimal, référé à un contexte social posé comme inférieur encore plus que différent. A preuve la série traditionnelle des qualificatifs qu'affectionnent nos recueils : proverbes *ruraux* ou *vulgaux*, proverbes du *vilain*, proverbes *communs*, voire *rusticorum*...⁵. Car si l'on est toujours le vilain de quelqu'un, ce n'est pas en vilain que l'on aime à se poser. Le proverbe est un savoir en deçà du banal ; il est ce que l'on ne saurait nier sans se décréter imbécile. La transposition du débat est une sorte de transcendance de l'ignoble, une transposition aux lieux inférieurs, appel au silence définitif. Il n'y aurait donc pas lieu de fustiger, comme l'a fait Claude Roy dans une préface célèbre⁶, la *mesquinerie* des proverbes français. Les contre-proverbes illustrent suffisamment qu'il n'y a pas de *contenu* spécifiquement proverbial⁷. Le caractère affligeant de la sagesse des nations est signe de rhétorique et non de sens : en réduisant le vrai à son expression la plus commune, c'est l'adversaire que l'on entend anéantir.

Qui nie le proverbe n'est « même pas » ignorant⁸.

L'on s'attendrait à ce que le roman de Jean de Meun, roman discursif, roman débat ou même roman bourgeois, fasse une large part au proverbe. Et certes, parmi les notes des éditions Langlois ou Lecoy, les références aux recueils de Morawski, de Le Roux de Lincy, de Walther, de Werner, ne manquent pas. Il en est cependant moins que l'on ne croirait, et leur distribution est bien inégale. Il s'agit en l'occurrence d'une approche empirique. En se penchant sur le texte même, le bilan apparaît moins encourageant, pour peu que l'on tienne, avec Rodegem et d'autres, la métaphore pour l'un des traits distinctifs du proverbe⁹. Ainsi dans l'expression, incontestablement proverbiale :

Pierre qui roule n'amasse pas mousse,

il n'est évidemment pas question des termes de référence immédiate (une pierre, de la mousse), mais de l'acte de ramasser, thématiqué en tant que catégorie universelle d'action : « tout ce qui vagabonde » ressemble à la pierre, toute possession évoque la mousse.

Il en résulte une certaine incompatibilité — peut-être même foncière — entre l'expression allégorique (là où l'allégorie est personnage, et plus particulièrement personnage locuteur), et expression proverbiale¹⁰. La dimension métaphorique du proverbe accuse en effet une tendance à se fondre dans la métaphore du personnage, à condition, bien entendu, que celle-ci soit respectée, c'est-à-dire que la notion de décorum ne soit pas

compromise. Si le personnage *est* ce qu'il *fait* — partant, pour le cas d'un roman discursif ou à plus forte raison d'un *débat* — ce qu'il *dit*, la métaphore, au lieu de thématiser une action catégorique, portera sur le particularisme du personnage. Lorsque Faus Semblant décrète, en déclinant son identité, que « la robe ne fait pas le moine »¹¹, ce n'est pas une proposition générale qui s'énonce, mais un trait descriptif qu'on enregistre. Le proverbe devient dans ce contexte expression littérale, n'ayant de portée catégorique que par l'expression seconde de l'allégorie, figuration à son tour universelle. De même le narrateur, en énonçant :

mout remaint de ce que fox pense (v. 14817),

illustre-t-il une proposition personnelle, explicitée au vers précédent (« *mes il m'avint tout autrement* »), dans la mesure où nous sommes invités à considérer le personnage comme un fou, réfractaire à la Raison (le *Fol Amoureux*, comme l'appelleront les protagonistes du débat sur le *Roman de la Rose*, dans les deux camps du reste¹²). On pourrait encore citer la Vieille :

*Ne fait a foïr n'a despire
Tout ce qui est en grant aage,
La trove l'en sens et usage...* (vv. 12818-20)

locution plus sentencieuse que proverbiale, comme la précédente, mais où le message est encore renvoyé à un particularisme descriptif :

*Et puis que j'ai sens et usage
Que je n'ai pas sanz grant damage
Maint vaillant homme ai deceü
Quant en mes las furent cheü.* (vv. 12825-28)

On rencontre un procédé analogue sur le plan métaphorique dans le proverbe du fumier (« *qui de puïr est coustumiers* » (v. 8912), repris en tant qu'objet de comparaison réelle dans un argument discursif, et où la dimension métaphorique se fond dans l'évocation concrète.

L'on a toujours reconnu à Jean de Meun le don de la locution sentencieuse : longtemps même, la réputation du poète a été assurée par quelques propos « malsonnants » (Lanson) à l'expression particulièrement [mal?] heureuse : « *Toutes pour touz et touz pour toutes* » (v. 13886), ou bien « *si cum li chas set par nature / La science de surgeüre* » (vv. 9967-68), ou encore : « *car il vient miex adés, biau mestre, / Decevoir que deceüs estre* » (vv. 4399-400), — toute une série de formules sur les femmes, les riches, l'égalité parmi les hommes... La parenté de certains proverbes lui a même été attribuée ; ainsi « *richesse ne fait pas riche*, dit le *Roman de*

la Rose», cité par Rousseau dans *La Nouvelle Héloïse*. Indication paradoxale autant que significative, car si le propos est gnomique, l'attribuer à quiconque échappe à l'intention péjorative que nous considérons comme essentielle à l'emploi *effectif* du proverbe, à moins que – comme à l'occasion pour les modernes –, le Moyen Âge tout entier ne relève de la bêtise, ou au mieux, du génie populaire¹³. Mais cette rhétorique, ce cadre de référence, s'ils rendent compte de la reprise du proverbe par Rousseau, ne peuvent expliquer son emploi par Jean de Meun, qui devait se faire une autre idée de lui-même...

On constate chez Jean de Meun une conscience du proverbe sous ses espèces gnomiques, mais la rhétorique des personnages est tout aussi fatale à cette constituante du proverbe qu'à la dimension métaphorique. Comme s'il importait peu à l'auteur de convaincre son homologue textuel – le personnage de l'Amant tel que le lui avait légué Guillaume de Lorris – des dires de ses personnages sermonneurs, Jean de Meun hésite à clore ses périodes de la force écrasante d'un tour gnomique. La figure sert, au contraire, à relancer les arguments : les sentences scandent les discours, certes, mais comme autant de virgules sur une partition musicale, au moment où le personnage reprend son souffle. Or, expliquer le gnomique c'est s'en refuser l'usage : il existe une axiématique de la locution proverbiale ou sententieuse chez Jean de Meun que l'on aura garde de confondre avec une rhétorique proprement normative ; elle ne vise pas à confondre un adversaire – en l'espèce d'un personnage présent –, mais à rehausser un argument à ses propres yeux, ou – ce qui revient sans doute au même – aux yeux d'un lecteur présumé mais absent. Je n'en citerai pour exemple que ce passage dans le discours de Nature (vv. 18607-718), passage particulièrement éloquent, et où la phrase « *nus n'est gentis / S'il n'est a vertus ententis* » donne lieu à tout un développement sur le thème, véritable *topos*, de la noblesse de cœur et du lignage.

Il ne reste donc du proverbe que l'énoncé catégorique, à moins que l'on ne considère comme proverbe cette autre grande classe des énoncés catégoriques, la citation d'autorité. Si le statut de la parole prestigieuse est autre en effet, il n'est peut-être pas indifférent de noter que la plupart des locutions sentencieuses relevées par les éditeurs figurent dans les répertoires en tant que lieux communs, précisément, empruntés à la tradition savante. Dans la mesure où elles se présentent dénuées du nom de leur auteur, elles ne sont pas à traiter autrement que les proverbes authentiques (ou « vulgaires ») : c'est-à-dire, ici, comme matière à penser. Elles gardent néanmoins leur caractère gnomique lorsqu'elles sont attribuées à une source (du moins autant que le peut une traduction qui se veut avant

tout fidèle): on citera en exemple « amour vainc tout » d'après les *Bucoliques*, la nature « qui revient au galop » selon Horace, le « *varia et semper mutabile femina* » de l'*Enéide*¹⁴. Ce n'est pas que ces sentences soient dépourvues d'amplification, bien au contraire, mais que celle-ci est liée au fait même de citer: au caractère exceptionnel du cas, à l'excellence de l'auteur, de son savoir, ou à la vérité de ses dires. On relève ainsi tout un système formulaire dont le but est encomiastique¹⁵: « *neïs Horaces* », « *Virgiles meïsmes* », « *qui bien sot* », « *bonne parole en dit et voire* ». La locution sentencieuse antique ne se présente pas comme banale: on constate au contraire chez l'auteur une attitude de stupéfaction, de louange, voire d'adhésion enthousiaste.

Cette attitude, ces formules, transcendent les personnages du texte: les mouvements inverses de l'amplification — développement logique dans le cas de la locution gnomique, louange d'autorité pour la sentence antique — nous invitent à y voir sinon un même type, du moins une même catégorie logique. Dans les deux cas il s'agit de transcender les particularismes référentiels de l'expérience; cette similitude s'appréhende par la raison, se transmet par l'étude et constitue, à travers les âges, par delà les nations, une vaste fraternité humaine soustraite à l'emprise historique¹⁶.

Les deux procédés d'amplification se rejoignent encore sur le plan thématique. Au sein d'un même discours, dans un cumul parfois plus saisissant que l'emphase même, locutions sentencieuses et proverbes se succèdent, alternent avec les appels non moins sentencieux à l'autorité livresque. Il se crée ainsi, à travers le roman de Jean de Meun, un contexte argumentatif commun à tous les personnages, où s'ébauchent, en deçà du décorum allégorique, tout un réseau de préoccupations secondes, et qui signent l'intentionnalité de l'auteur. Cette apologie de l'Antiquité, cet exercice de la logique, ne sont pas désintéressés: nous y décelons avant tout, les préoccupations que l'auteur exprime en son propre nom lors de son apologie à l'adresse des « loyaux amants », lecteurs implicites de son roman¹⁷: langage trop franc, paroles injurieuses pour les femmes, polémique contre les ordres mendiants — celle-ci jointe au refus de l'état d'exception qu'est la pauvreté —, refus enfin de tout état d'exception, notamment chez les grands de ce monde. Il y a évidemment, dans cet ensemble idéologique, matière à proverbe, mais le proverbe se dissipe sous l'effet d'une rhétorique aux intentions bien différentes. Car l'interlocuteur de nos personnages — qui n'est autre que la figure de l'auteur — semble avoir peu importé à Jean de Meun. On le voit à la manière dont est évoqué « *cis las doleureus Guillaumes* » (v. 10 658) dans l'interlogue du texte, là où le continuateur nous informe de son dessein, à mi-chemin

de son accomplissement. Ses préoccupations vont plutôt au message qu'à la rhétorique de la dispute, plus au lecteur (le tiers exclu dans cette suite de dialogues) qu'à l'enjeu polémique. C'est là une «rhétorique» pascalienne, qui cherche à convaincre et non à confondre; elle recherche la sympathie des absents, plutôt que la honte d'un adversaire présent, la complicité d'une intelligence, non la crainte du mépris, l'amour de la raison, non la guerre de l'esprit. Et cette courtoisie de l'intellect fait que notre poète, à l'instar de son Horace qui *«tant ot de sen et de graces»* (v. 5736), hait encore le vulgaire profane.

Eric HICKS

Université de Lausanne

NOTES

1. Les répertoires modernes, celui de Morawski par exemple, font-ils autre chose que de reprendre les recueils du Moyen Âge ?

2. « Nature et fonction des proverbes dans les *Jeux-Partis*, dans « Rhétorique du Proverbe », *Revue des Sciences Humaines*, t. XLI (1976), p. 377-418.

3. Élément mis en valeur par Greimas, « Idiotisme, proverbes et dictons », *Cahiers de Lexicographie*, t. II (1960), p. 57. Texte repris dans *Du sens*, Paris, Seuil, 1970, p. 309-314. « les proverbes et les dictons se découpent nettement de la chaîne parlée par le changement de l'intonation : on a l'impression que le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre... » (p. 309).

4. La fonction argumentative du proverbe ressort clairement de la description que fait J. Paulhan de son apprentissage des proverbes malgaches (« L'Expérience du proverbe », *Commerce*, t. 5 (1925), p. 25-77). Cf. encore ces formules dont fait état Buridant (*op. cit.*, p. 400), et « qui visent à renforcer le caractère apodictique du proverbe / maxime comme butoir final de l'argumentation, à augmenter sa puissance de conviction, à réduire le locuteur à l'évidence ».

5. Faut-il préciser qu'il s'agit ici, moins d'origines ou d'emplois vulgaires effectifs, que de la perception de l'énoncé par les locuteurs ? Sans doute celle-ci est-elle solidaire du registre métaphorique : l'univers du proverbe est fait de réalités concrètes — pierres, œufs, paniers, intempéries — ; l'expérience où puise la métaphore est celle d'une humanité réduite à son dénominateur commun. Cette vulgarité est également une donnée de l'instance du discours : même le vilain, s'il use du proverbe, vise plus vilain que lui. Le clerc et le chevalier peuvent évidemment en faire autant.

6. Préface à *La Sagesse des nations*, parue au Club des Libraires (texte repris dans *Descriptions critiques*) : nous relevons, parmi d'autres, le passage suivant : « Si la France ressemblait à ses proverbes, il faudrait haïr la France. Les proverbes français sont contre Jeanne d'Arc et contre Rimbaud, contre Pascal et contre Napoléon, contre Fabrice del Dongo et contre Claudel. Ils sont pondérés, circonspects, avars. Ils sont affreux. Ils sont gâteux ». (Paris, t. V, p. 45).

7. Aspect relevé par Roy, *ibid.*, p. 42 : « A peine a-t-on convoqué la sagesse des nations pour l'entendre affirmer avec composition qu'A père avare fils prodigue, l'écho dans sa barbe répond prudemment : *Tel père, tel fils*. On ne prend jamais un proverbe sans vert. Celui qui dit *Qui a bu boira* s'empresse d'ajouter qu'une fois n'est pas coutume, celui qui marmonne qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil laisse entendre aussitôt *autres temps, autres mœurs*. Les proverbes sont semblables à ce joueur timoré qui joue à la fois le rouge et le noir et s'émerveille de toujours récupérer sa mise ».

8. Point n'est besoin de s'embarasser ici de schèmes socio-culturels. S'il est sans doute vrai, comme l'affirme Grace Frank, que la réputation de vulgarité n'est acquise au proverbe qu'à la Renaissance, il s'agit dans l'usage effectif d'une manipulation du savoir même, non de l'accaparement de celui-ci par une élite entichée de grand style (cf. G. Frank, « Proverbs in Medieval Literature », *Modern Language Notes*, t. LVIII [1943], p. 508 : « *We tend today to associate the use of homely aphorisms with intellectual poverty of expression (...). However it is clear that this was not the attitude of medieval or even Renaissance authors* ». Au fond, la question : « Puis-je vous apprendre un proverbe ? » pourrait servir de test. Un honnête homme peut ignorer les apophtegmes virgiliens, mais non que *chat échaudé craint l'eau froide*... A moins de se mettre hors communauté linguistique, ou comme Paulhan à Madagascar, de s'y trouver d'emblée. Le proverbe relève de la langue.

9. F. Rodégem, « Un Problème de terminologie : les locutions sentencieuses », *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain*, t. I (1972), p. 677-703. Cf. Buridant, *Jeux-Partis*, p. 391 sqq.

10. L'universalité et la métaphoricité conjuguées sont ainsi génératrices de paradoxe. « Petite pluie abat grand vent » ne peut s'énoncer dans un bulletin météorologique, pas plus que « Pierre qui roule... » ne peut se dire d'une pierre. Arriverait-il qu'on le dise, par exemple après constat de l'aspect poli d'une pierre qui aurait roulé jusqu'à ses pieds, on y trouverait plutôt un effet plaisant qu'une vérité première. De même pour le cas d'un paysan qui aurait mis tous ses œufs dans le même panier. Plaisanterie dérisoire au demeurant, où la personne s'assimile à une situation cocasse, tombe en dessous de l'évidence. Ici la perception du réel passe par la métaphore, et l'instance de discours

se concrétise en une manière de métaphore seconde. Ce qui ne laisse d'être curieux... On flaire dans les situations évoquées comme un relent de mauvais goût, le parfum, en somme, du calembour.

11. Je cite, pour des raisons de commodité, mais aussi pour attirer l'attention sur la « mouvance » du texte, l'édition donnée par Daniel Poirion dans la collection Garnier-Flammarion (Paris, 1974).

12. Voir notre édition des documents (Paris, Champion, 1977), entre autres ces passages : Gerson, p. 60 et *passim*, Pierre Col, p. 92 sqq., Christine de Pisan, p. 120-121...

13. De même les traits archaïques relevés par Greimas, mais qui, comme le remarque avec justesse Cl. Buridant, « n'apparaissent évidemment pas comme tels au Moyen Age » (*op. cit.*, p. 393; cf. Greimas, *Cahiers de Lexicographie*, p. 58).

14. « *Omnia vincit Amor...* », *Bucoliques* X, 69, cf. *Rose*, vv. 21329-36; « *Naturam expellas furca...* », *Epîtres*, I, 10, 24, cf. *Rose*, vv. 14019-24; *Enéide* IV, 569-70 : « diverse et muable », *Rose*, vv. 16325-28.

15. Nous renvoyons le lecteur à notre thèse de Ph. D. (Yale, 1965), ch. II, « La Psychologie de la citation », p. 113-197 (*DAI*, 26 [1965-1966], col. 2182-83).

16. Voir notre chapitre, « Antiquité et vérité », *op. cit.*, p. 33-112.

17. Nous espérons donner ultérieurement une analyse de ces affirmations présuppositionnelles.